

Port-Gentil, le 18 décembre 2023

## CONSEIL D'ETABLISSEMENT du 6 décembre 2023

Procès-verbal (PV)

NOMBRE DE MEMBRES = 12

QUORUM = 7

Attention :

- Les procès-verbaux du conseil d'établissement validés sont consultables en ligne : sur le site du lycée

Nombre total de membres présents = 11

- Quorum = 7
- Ouverture de la séance à 16h17

Liste de présence :

**Membres de droit :**

- Monsieur KLEIN Bernard, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle (COCAC) : Excusé
- Monsieur KOMLAN Laurent Pierre, Proviseur : Présent
- Madame OUCHCHANE Zohra, Directrice Administrative et Financière : Présente
- Monsieur MAMFOUMBI Simplicie, Conseiller Principal d'Education (CPE) : Présent

**Représentants élus des élèves :**

Titulaires :

- DIBAKIZI GANDOU Ezeckiel : Présent

Suppléants :

- CORMOULS-HOULES Arthur : absent

### Représentants élus des parents d'élèves :

#### Titulaires :

- GOLDMAN Christel : Présente
- TAORMINA Jean-Baptiste : Présent
- PRUD'HOMME NZOUBA Michel : Absent

#### Suppléants :

- CASTELLANI Sarah : Absente
- MBEZO Dany : Absent
- MBADINGA Diane : Absente

### Représentants élus des personnels enseignants et d'éducation :

#### Titulaires :

- WALKER Marina : Présente
- OPELY GADGI Guillaume : Présent
- LONDO Patrick : Présent

#### Suppléants :

- FAIVRE Nathalie : Absente
- BOURCIER Margo : Absente
- MOUCKETOU Lionel : Absent

### Représentants élus des personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service :

#### Titulaire :

- LOUEMBET Chestelle : Présente

#### Suppléante :

- SOUNDA Bertrand : Absent

#### Invités :

#### Consule honoraire de France ou son représentant :

- GOURAYEB Christian : Absent

#### Conseillère consulaire :

- RIBERT Corine : Absent

Inspecteur de l'éducation nationale ou sa-son représentant(e) :

- Monsieur MERY Bruno : Excusé

Représentante de l'Association des Parents d'Elèves (APE) :

- ONIANE Claude, Président : Absent
- MILOUNGUI Lucie : Présente

### Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le quorum étant atteint avec 10 membres votants présents, Monsieur KOMLAN, Président du conseil, ouvre la séance à 16h11

Est désignée secrétaire de séance Mme Walker, représentante des personnels enseignants et d'éducation

### 1- Approbation de l'ordre du jour (vote) :

#### Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour (vote)
2. Approbation du PV du 17 novembre 2023 (vote)
3. Mesures de carte des emplois : suppression ou création de postes enseignants attachés (vote)
4. Calendrier scolaire 2024 / 2025 (vote)
5. Questions diverses (à déposer au secrétariat 48h avant la tenue du conseil)

Il est porté à l'attention de l'assemblée que tous les documents associés à l'ordre du jour n'ont pas été envoyés 8 jours avant la tenue du CE. En effet, le procès-verbal du CE précédent a été transmis tardivement, et aucune circulaire relative à la carte des emplois n'a été communiquée. Le Proviseur explique qu'il a été pris par le temps pour mettre en place ce Conseil d'Etablissement extraordinaire, car il y a des documents à renvoyer sur la création des postes de détaché avant le 11 décembre.

#### Nombre de votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est voté à l'unanimité

## 2- Approbation du PV du 17 novembre 2023 (vote) :

Le CE du 17/11/2023 s'était achevé sans que nous ayons pu aborder toutes les questions diverses. Le proviseur a fait une réponse par écrit à ces questions dans le procès-verbal qu'il propose de relire ensemble. Il est rappelé également que la liste des personnes pour la composition des instances n'a pas été fournie. Les secrétaires de séance de ce conseil d'établissement s'engagent à la rajouter.

Le PV du conseil d'établissement du 17 novembre 2023 est soumis au vote :

**Nombre de votants : 11**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du conseil d'établissement du 17 novembre 2023 est voté à l'unanimité

## 3- Mesures de carte des emplois : suppression ou création de postes enseignants attachés (vote)

Un poste d'enseignant détaché en Sciences de la Vie et de la Terre n'est actuellement pas pourvu. Le proviseur propose de le reconduire, car il n'y a aucun professeur détaché dans cette matière. Il propose également de revoir les avantages pour les résidents afin de rendre les postes à Port-Gentil plus attractifs pour les enseignants détachés.

Le proviseur propose la création d'un poste détaché en Histoire-Géographie. Actuellement, un seul professeur détaché exerce dans l'établissement dans cette matière, et le nombre d'heures d'enseignement en Histoire-Géographie étant important, le proviseur identifie un besoin dans cette matière.

L'AEFE propose la création d'un poste de détaché en Lettres en réparation du vice de procédure lors du recrutement en Lettres l'an dernier. Ceci porterait à 4 le nombre de professeurs détachés en Lettres dans l'établissement.

Il est porté à l'attention de l'assemblée qu'aucune précision n'a été donnée en amont du CE sur les matières concernées par ces créations de poste, qu'aucune circulaire relative à la création ou à la suppression de poste détaché n'a été transmise aux membres du CE; et que par conséquent les représentants du personnel n'ont pas pu sonder leurs collègues en amont.

Un parent souligne l'importance d'avoir un professeur documentaliste compétent, et questionne sur la possibilité d'un recrutement de professeur documentaliste détaché pour l'avenir.

La reconduction du poste de SVT, l'acceptation de dotation du poste en Lettres et la création d'un poste en Histoire-Géographie est soumise au vote : pour 10 votes, contre 0 vote, et 1 abstention. Ces propositions de poste d'enseignant détaché sont donc adoptées par le CE.

La mesure de la carte des emplois 2024/2025 est soumise au vote :

**Nombre de votants : 11**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

La mesure de la carte des emplois 2024/2025 est validée.

#### 4- Calendrier scolaire 2024/2025 (vote) :

Jeudi 30 novembre 2023, le proviseur a réuni le personnel du lycée pour leur soumettre le calendrier proposé par Libreville. Le personnel a proposé une modification des vacances de Pâques, initialement prévues du 26/04/2025 au 11/05/2025, en les décalant du 19/04/2025 au 04/05/2025, de façon à rallonger le mois de mai, dernier mois de travail avant les examens.

Le proviseur explique que Libreville a renvoyé un nouveau calendrier, et nous propose de voter entre la dernière version de calendrier envoyée par Libreville (calendrier n°1), et le calendrier proposé par le personnel du lycée Victor Hugo (calendrier n°2). Ces deux calendriers ne diffèrent que sur la période de vacances de février. Il est porté à l'attention de l'assemblée que le calendrier n°1 propose des vacances de février et de Pâques correspondantes respectivement à la zone C et à la zone A, alors que le calendrier n°2 propose que ces mêmes vacances correspondent uniquement à la zone A.

Afin de permettre plus de diversité aux familles, le calendrier n°1 est soumis au vote :

**Nombre de votants : 11**

Pour : 10

Contre : 1

Abstention : 0

Le calendrier scolaire N°1 est validé

## 6- Questions diverses à déposer au secrétariat 48h avant la tenue du conseil (vote) :

### A. QUESTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET VIE SCOLAIRE

#### a) Quelles solutions trouvées pour rendre fonctionnel le 3C ?

Une annonce pour le recrutement d'un professeur documentaliste est parue. Le retour des dossiers est prévu pour vendredi 8 décembre, dernier délai. Des entretiens sont prévus rapidement. Une formation par l'AEFE sera prévue pour les 2 AED travaillant actuellement au 3C s'ils restent en poste.

#### b) Quelles solutions trouvées pour sécuriser le nouveau bâtiment ?

La direction souligne qu'aucun document de sécurité de livraison du bâtiment n'a été fourni. Des travaux doivent être prévus pour sécuriser le sol qui est glissant, mettre des rideaux occultants. La sécurité de l'établissement a été évoquée de façon plus large avec l'installation des caméras aux deux entrées pour les gardiens, et la création d'ouverture avec deux portails (1 côté canal + 1 côté Senghor) en cas d'évacuation.

#### c) Quelles solutions trouvées pour démarrer le dispositif devoirs faits ?

Des surveillants compétents et les professeurs seront sollicités pour les devoirs faits. Une nouvelle communication sur pronote sera faite aux enseignants et aux parents par la vie scolaire. Il est rappelé que ce dispositif est destiné aux élèves de collège. Le Proviseur propose de l'ouvrir aux élèves de 2<sup>e</sup> et aux classes d'examen sous une autre forme.

#### d) Quelles solutions trouvées pour les commandes non livrées ?

La DAF explique que la livraison de la commande de l'an dernier est incomplète. Les manuels numériques n'avaient pas été commandés. Elle explique qu'elle vient de passer cette commande afin de répondre aux besoins urgents des enseignants pour les élèves. Une solution est à l'étude avec la librairie de Libreville « la maison de la presse » pour le réassort des manuels scolaires et des livres de poche déjà payés par les parents.

Un parent d'élève alerte sur le prix de la location des livres qui pourrait varier s'il s'agit de manuels numériques ou de livres physiques, car ce ne sont pas les mêmes tarifs.

e) *Quel compromis peut-on trouver sur l'ouverture de l'établissement pendant les petites vacances ?*

Le Proviseur propose de faire « l'école ouverte » durant les petites vacances, c'est-à-dire que soient proposées aux élèves des activités pédagogiques et/ou ludiques par des enseignants volontaires contre rémunérations. Le dispositif sera payant pour les parents qui inscrivent leur enfant.

Il est proposé que le personnel soit autorisé à venir durant les vacances, pendant les jours de permanence qui seront indiqués par la direction. Chaque individu entrant dans l'établissement devra se signaler sur un registre (entrée/sortie).

f) *Est-il possible de revoir le calendrier des conseils de classe du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> trimestre ?*

Il est possible de revoir ce calendrier en conseil pédagogique. C'est un calendrier prévisionnel, donc modifiable.

g) *Est-il possible d'avoir une salle pour les rencontres parents-professeurs et pour les médiateurs ?*

Le Proviseur propose l'utilisation du bureau de l'APE en journée, avec l'accord de l'APE.

## B. QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

a) *Est-il possible de laisser sortir les élèves 5 min quand il y a un cours de 2h ?*

Le Proviseur explique que cette décision appartient à l'appréciation des professeurs qui ont l'entière responsabilité des 2h de cours.

b) *Quels sont les projets pédagogiques croisés pour cette année ?*

Un tableau est présenté dans le PV du conseil d'établissement du 17 novembre 2023. Tous les projets soumis par les enseignants ont été validés, la plupart au 16 octobre 2023. Ils seront diffusés avec le PV du CE du 17/11/2023. Des projets opportunistes pourront être validés par le Chef d'établissement en cours d'année scolaire et le retour de la validation ou non sera fait directement aux enseignants.

c) *Quels sont les projets avec les autres établissements ?*

Voir réponse au PV du 17/11/2023 page 13.

d) *Est-il possible de faire des stages en 2<sup>e</sup> ?*

Voir réponse au PV du 17/11/2023 page 13.

e) Quel est le planning du bac ?

Voir réponse au PV du 17/11/2023 page 14. Il est précisé qu'un emploi du temps réaménagé sera proposé par le CPE pour la gestion de la fin de l'année scolaire, et que des sorties scolaires pourront être proposées. Les classes de 2<sup>nde</sup> pourraient être en stage avec les mesures annoncées par le ministre (du 17 au 28 juin).

f) Est-il possible de mettre en place une infirmerie ?

La DAF propose que la salle à côté de la guérite puisse servir d'infirmerie. Un poste à temps partiel paraîtra prochainement, la décision du recrutement étant déjà validée lors d'un conseil d'établissement l'année scolaire dernière.

g) Peut-on mettre en place les badges pour les élèves ?

Oui, c'est tout à fait possible puisque tout le matériel est disponible pour le faire. Le Proviseur est étonné que cela ne soit pas réalisé avant la reprise. Il découvre via ce conseil d'établissement l'existence du matériel dédié.

h) Un effort sur l'hygiène des sanitaires peut-il être réalisé ?

Voir réponse au PV du 17/11/2023 page 15.

i) Les représentants des parents d'élèves au CE peuvent-ils avoir une adresse mail dédiée ?

M. MARIE peut être sollicité pour cela, si tel est leur désir. Cela doit être une prérogative des parents.

j) En cas d'absence de professeur, est-il possible d'être prévenu plus rapidement sur Pronote ?

C'est déjà la règle. L'enseignant et/ou la vie scolaire prévient la famille. Le Proviseur propose qu'un AED soit référent Pronote à la vie scolaire, c'est-à-dire une personne spécifiquement chargée de mettre à jour les informations sur Pronote pour améliorer cette communication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h10 par le Président de séance.

Proviseur

M. Laurent Pierre KOMLAN



The block contains a blue ink signature of M. Laurent Pierre KOMLAN and a circular official stamp. The stamp features the school's logo and the text 'Lycée Français de Port-Gentil', 'Victor Hugo', and 'PROVISEUR'.

Secrétaires de séance

Mme Marina WALKER


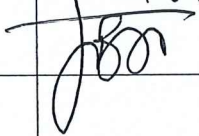


The block contains a blue ink signature of Mme Marina WALKER.



**FEUILLE D'EMARGEMENT  
DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT N°2 2023-2024**

MERCREDI 6 DECEMBRE 2023 A 16H00 AU 3C / CDI DU LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO

Bernard KLEIN	Ex cuse	VD
Laurent Pierre KOMLAN		VD
Zohra OUCHCHANE		VD
Marie HERRISE	Ex cusee	VC
Claude ONIANE		VC
Simplice MAMFOUMBI		VD
Marina WALKER		VD
Guillaume OPELY GADJI		VD
Patrick LONDO		VD
Chestelle LOUEMBE		VD
Christel GOLDMAN		VD
Jean Baptiste TAORMINA		VD
Michel PRUD'HOMME NZOUBA		VD
Ezeckiel DIBAKIZI GANDOU		VD
Corine RIBERT		VC
Lucie MILOUNGUI		VC

16 PERSONNES CONVIEES  
12 VOIX DELIBERATIVES  
4 VOIX CONSULTATIVES